DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213502511-20260706-D_2026_075-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 6 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le 6 juillet à 20h00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par voie électronique, individuellement le 30 juin 2026 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-DEUX en salle du Conseil Municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de Mme Anne-Laure DUVAL, Maire.

Présents : Mme DUVAL Anne-Laure, M COUMAILLEAU Pascal, Mme GUILBERT Maria, Mme BLOT Anne-Sophie, Mme SENAMAUD Corinne, M FAYE Christian, Mme LEBRETON Nadine, M GENDRON Claude, , Mme DANDIN Nathalie, Mme DUPONT Liliane, M PARAVISINI Bruno, Mme HERBEL-DUQUAY Marie-Christine, M MAUDET-CARRION Richard, Mme MINIER Céline, M FEVRIER Nicolas, Mme PERRIGAULT Stéphanie, Mme CUPIF Angélique, M GUEGAN Sébastien, M ORAIN Damien, M DONVAL Florian, Mme JOUAULT Claire, Mme QUENACH DE QUIVILLIC Amélie, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,
Représentés : M PERAN Emmanuel donne pouvoir à M COUMAILLEAU,
M VASNIER Alain donne pouvoir à Mme DUVAL,
M RAVAILLER Michel donne pouvoir à M GENDRON,
Absents :
M AGOYER Rodolphe,
Mme SANCEAU Fanja.

Secrétaire de séance désigné par l'assemblée : M Coumailleau

***

Délibération 2026-075 – Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs

Les conseillers municipaux sont informés que des agents communaux font valoir leurs droits de départ à la retraite et que dans le cadre des travaux d'extension de la médiathèque, il convient de revoir le temps de travail des agents
Il est proposé de modifier en conséquence le tableau des effectifs.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le tableau des effectifs,
Vu l'arrêté municipal en date du 17 décembre 2020 portant les lignes Directrices de gestion à compter du 1er janvier 2021, et présenté au conseil municipal du date du 14 décembre 2020,
Considérant l'exposé de Mme Blot,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, décide de :
. **MODIFIER** le tableau des effectifs comme suit :
- L'augmentation du temps de travail d'un poste à la bibliothèque à compter du 1er octobre 2026

Grade	**Temps de travail actuel**	**Service**	**Temps de travail porté à**
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	8.5/35ème	Bibliothèque	26/35ème

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213502511-20260706-D_2026_075-DE

Création de 3 postes d'Adjoints techniques territoriaux à compter du 01 09 2026/ dans le cadre de départ en retraite :

Grade	**Temps de travail**	**Service**	**Nombre de poste(s)**
Adjoint technique territorial	35/35ème	Espaces verts Restauration collective	2
Adjoint technique territorial principal, 2ème classe	35/35ème	Espaces verts	1

Suppression d'1 poste d'Adjoints techniques territoriaux TNC à compter du 01 09 2026 :

Grade	**Temps de travail**	**Service**	**Nombre de poste(s)**
Adjoint technique territorial	33/35ème	Restauration collective	1

. **PRECISER** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice ;
. **AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Le Secrétaire de séance
M Pascal COUMAILLEAU

La Maire
Mme Anne-Laure DUVAL